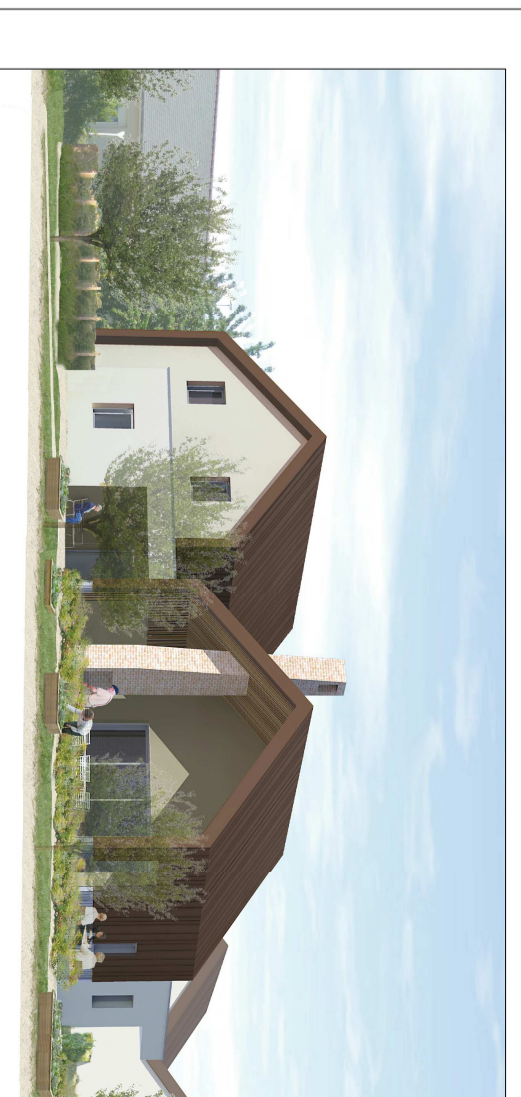


Plans de principe non exécutoires et non limitatifs destinés à définir les modes constructifs, les résultats à attendre (ornement, agencements, aménagements, esthétiques et spatiaux réservés) et à réajuster ces autres des entreprises des ouvrages. En conséquence, elles ne pourront arguer que des erreurs ou omissions aux plans puissent leur dispenser d'exécuter tous les travaux nécessaires ou émettre l'objet de demandes de suppléments de prix. En aucun cas ces plans peuvent être utilisés pour l'exécution des ouvrages. Les entreprises devront établir leurs propres plans d'exécution de la fabrication pour la mise en œuvre des ouvrages. Toute modification des plans exigée nécessaire par l'entreprise devra être signalée à la maîtrise d'œuvre avant exécution.



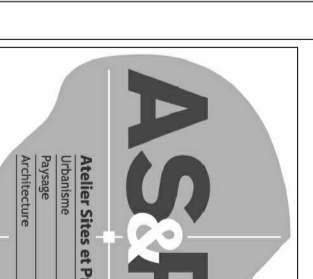
DCE 01
PLAN DE MASSE

COMMUNE DE LOURESSE-ROCHEMENEIER
RESIDENCE SENIOR
QUARTIER DE LOBIER

Maître d'ouvrage : Commune de Louresse-Rochemenier - 8, rue Principale-49700 Louresse-Rochemenier

Maître d'œuvre : Fives & Broger - 5, rue de la Harpe - 49500 Montigny
Economie et la construction - Cabinet Baret - 72, impasse Jean Moulin - 49000 La Roche-sur-Yon
BE Structures : NOVIA Ingénierie - 10 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 44412 Rezé
DE Travaux : IBO - 69 impasse Jean Moulin - 49000 La Roche-sur-Yon

Ref : 744 - Louresse-Rochemenier
Prisier : Projet



Adresse Site du Projet
49 001 Louresse
Rue Principale
FRA 49 25 18 123
0243000000@orange.fr

Echelle: 1/1000
Date: 01/03/2019